

## Rapport annuel 2016

La fondation Suisse-Santé-Haïti (FSSH), en vertu de l'acte de fondation, a pour but de « fournir une aide de durée illimitée en Haïti, plus particulièrement dans la vallée de l'Artibonite, en matière de santé primaire au sens large du terme... ». La fondation réalise son but prioritairement par le biais de la gestion de deux **dispensaires** qui fournissent à la population des soins de base ambulatoires.



Les deux dispensaires FSSH de Valheureux et de Plassac sont situés dans les terres reculées de la vallée de l'Artibonite (oval bleu). Map No. 3855 Rev. 5, UNITED NATIONS February 2016.

En Haïti, notre fondation a créé une société qui emploie environ 50 collaborateurs, tous Haïtiens, qui exploite deux dispensaires dans la vallée de l'Artibonite. Le plus petit se trouve à *Valheureux* et le plus grand à *Plassac*. Une maternité et deux « cliniques fixes » sont rattachées à ce dernier. Les cliniques fixes sont de petits centres excentrés et très retirés, pour celles et ceux de la vallée de l'Artibonite qui ne peuvent faire le trajet aller-retour jusqu'au dispensaire en un seul jour. Les deux dispensaires sont pourvus d'un laboratoire où peuvent être

réalisées les principales analyses ainsi que d'une pharmacie bien achalandée et organisée (en comparaison à ce qui est disponible dans la région).

Avec ses 50 places de travail, notre entreprise joue également un **rôle économique** important dans la vallée de l'Artibonite.

Notre système de **soins de base ambulatoires** couvre les besoins d'une population d'environ 50'000 habitants (bien qu'aucun chiffre précis ne soit disponible) et fournissent des soins de type :

- *Prévention* : Vaccination, vermifugation, distribution de vitamines, contrôles de croissance et de poids chez les petits enfants jusqu'à 4 ans.
- *Traitements* : Maladies infectieuses (tuberculose, abcès, dengue, malaria, infections sexuellement transmissibles), maladies des voies respiratoires, troubles intestinaux dus à l'eau insalubre, maladies cardio-vasculaires, lésions corporelles, premiers soins.
- *Conseils* : Planning familial, grossesse et accouchement, maladies sexuellement transmissibles (par ex. VIH/sida), alimentation, hygiène.
- *Accouchement* à la maternité de Plassac.
- *Hospitalisation* et *transport* à l'Hôpital Albert Schweitzer (HAS), Deschapelles.



Photo 1. Dispensaire de Plassac.



Photo 2. Avant la consultation : une „session éducative“ est dispensée dans le patio ; au programme de ce jour-là : planning familial.



Photo 3. La pression artérielle de chaque patient est mesurée avant la consultation (dispensaire de Valheureux).



Photo 4. Une jeune patiente est pesée.



Photo 5. Afin d'éviter la déperdition de la chaleur corporelle par le crâne, chaque nouveau-né reçoit un petit bonnet de laine, tricoté par 4 Suissesses.

Une attention particulière est portée aux jeunes patients. En 2016, 21% des patients (près de 13'400 consultations) qui ont été traités avaient moins de 5 ans.

## 1. L'essentiel en bref

- **Nature / Ouragan « Matthew »** : En 2016, une fois de plus, une catastrophe naturelle s'est abattue sur Haïti. Le 4 octobre, le cyclone tropical « Matthew » touchait les côtes sud d'Haïti, balayant les terres en direction du nord avec des vents persistants à plus 230 km/h. La presqu'île de Tiburon ainsi que le golfe de Gonâve furent également touchés. Ce fut l'ouragan le plus violent depuis 1964, occasionnant non seulement plusieurs centaines de victimes mais également causant d'énormes dégâts aux habitations ainsi qu'aux cultures maraichères. La menace d'une insécurité alimentaire est grande, avec pour effet de plonger probablement plus d'un million de personnes dans des situations d'urgence. L'ampleur et les effets ne sont, à ce jour, pas encore complètement mesurables.

Heureusement, la région dans laquelle sont situés nos deux dispensaires, bien que touchée par d'importantes précipitations, a été épargnée des vents dévastateurs, protégée par la chaîne de montagne des Matheux. Aucun dégât majeur ne fut déclaré.

A titre préventif, nos dispensaires s'étaient préparés pour l'accueil d'une augmentation massive de la fréquentation. On craignait une recrudescence du choléra. Fort heureusement, ces scénarios tant redoutés ne se sont pas produits.

- **Politique / Elections** : Sur fond de crise politique et de manipulation électorale ainsi que sur les conseils d'une commission d'experts indépendante, l'élection présidentielle de 2015 a dû être annulée. Après diverses tentatives avortées, une nouvelle élection fut planifiée pour le 9 octobre 2016. 27 candidat-e-s se présentèrent. Les favoris étaient Jovenel Moïse, soutenu par le dernier président en place, Michel Joseph Martelly, ainsi que Jude Célestin, partisan de l'opposition. En même temps, une partie des membres des deux chambres parlementaires (sénat et chambre des députés) devait également être élue.

En été déjà, au vu de ces élections, la tension au sein de la population était palpable. On pouvait craindre une montée de la violence et certains débordements.

Ces élections, une fois de plus, ont dû être repoussées suite au passage de l'ouragan Matthew. C'est finalement le 20 novembre que l'entrepreneur Jovenel Moïse fut élu, plébiscité par 55,6% des voix.



Photo 6 (gauche) et 7 (droites). Campagne électorale de septembre 2016. Soutien au leader de l'opposition Jude Célestin (g). Panneau électoral du futur vainqueur Jovenel Moïse (dr).

- **Politique / déportation hors de la République Dominicaine** : Selon les « Human Rights Watch », entre juillet 2015 et août 2016, ce ne sont pas moins de 135'000 ressortissants de la République Dominicaine de filiation haïtienne, ou de migrants haïtiens qui ont été expulsés, souvent sous la menace et contraints de regagner Haïti.
- **ONU I** : Le stationnement des troupes de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a été prolongé jusqu'à mi-avril 2017. Cette mission est active en Haïti depuis 2004. Elle contribue au renforcement du système sécuritaire.
- **ONU II** : Fin 2016, le Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Ban Ki Moon, reconnaissait la responsabilité de l'ONU dans l'épidémie de choléra survenue en 2010 et qui fit env. 10'000 victimes. Il a présenté ses excuses à la population haïtienne.
- **FSSH / Système en santé primaire** : Nos deux dispensaires fonctionnent très bien. En 2016, une fois de plus, nous constatons une augmentation du nombre de consultations avec près de 28'000 consultations à Valheureux et plus de 36'000 à Plassac.

Le nombre d'accouchements à la maternité de Plassac est également en augmentation par rapport à 2015 avec 288 accouchements.

**Programme de formation continue, coopération avec le HAS** : dans le cadre d'un projet commun entre la FSSH et l'association Jumelage d'hôpitaux d'enfants Bienne-Haïti, nous avons, durant l'exercice écoulé, a nouveau pu réitérer notre programme de formation continue destiné, non seulement, à notre personnel soignant dans nos deux dispensaires mais également au personnel des 4 autres dispensaires dépendants de l'Hôpital Albert Schweitzer. Ce programme rencontre un grand succès. En 2016, c'est Dr Jolijn Neels, une généraliste belge qui s'est attelée à cette tâche. Au préalable, elle a passé 3 mois au HAS puis s'est rendue dans chacun des six dispensaires pour une durée d'une semaine. Le programme de cette formation a, cette année, abordé des thèmes aussi variés que diabète, hypertension, gastrite, anémie. Toutefois l'accent est mis sur la pathophysiologie (connaissance des processus des maladies et dysfonctionnements), les causes, les traitements et la prévention.

- **FSSH / visite du centre opérationnel de Deschappelles** : Durant l'exercice écoulé, le délégué de la fondation s'est rendu deux fois en Haïti (19-28 avril et 8-17 septembre). Il y a rempli des tâches de représentation et a pu vérifier que les intérêts de la fondation sont bel et bien garantis. Il a également apporté son soutien et ses conseils à notre responsable d'exploitation sur place dans la résolution de problèmes en matière de personnel, problèmes qui avaient été mis en exergue par l'audit interne mené entre 2013 et 2015. Prioritairement, il s'agissait d'améliorer des processus, comme celui de l'encaissement des émoluments symboliques pour les consultations aux dispensaires puis la redistribution de cette somme encaissée, soit pour le financement de frais d'exploitation, soit dans différents projets destinés au personnel ou à la population.

- **FSSH / Amélioration de l'organisation du travail** : L'engagement Suisse-Santé-Haïti repose sur trois piliers : l'association Jumelage d'hôpitaux d'enfants Bienne-Haïti, la fondation SSH fondée par cette dernière en 2010 et surtout sur le travail des membres de ces organisations qui œuvrent tous bénévolement.

Dans l'objectif de répondre au mieux aux objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir financer les services en santé primaire proposés dans la vallée de l'Artibonite, nous avons décidé d'améliorer l'organisation structurelle, la répartition du travail ainsi que la collaboration au sein de nos deux structures. L'association et la fondation restent des entités juridiques indépendantes. Pourtant, vers l'extérieur, elles œuvreront nouvellement sous la même dénomination, à savoir « Suisse-Santé-Haïti ». La nouvelle identité sera lancée à mi 2017.<sup>1</sup>

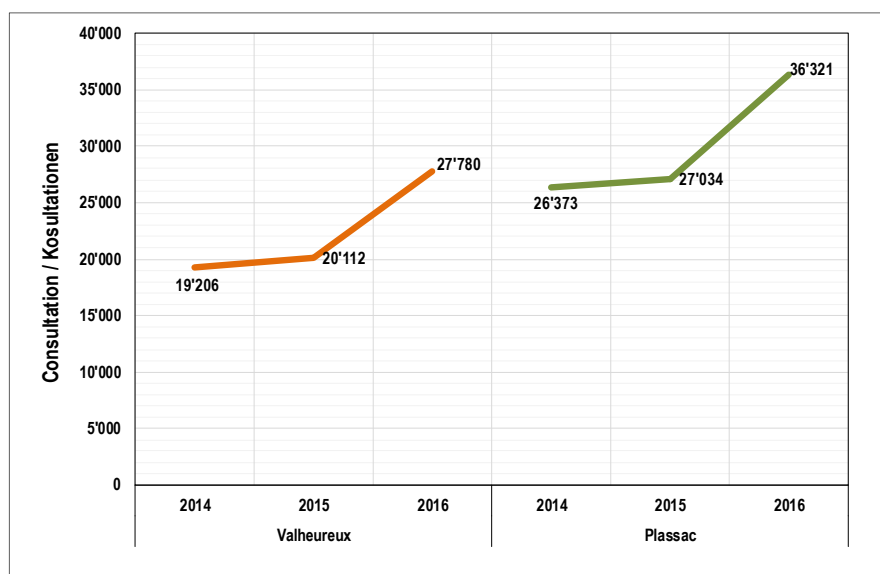
- **FSSH / Finances (données en milliers de CHF)** : Récolte de dons : 496. Dépenses : 526 dont : salaires 300, médicaments 156, programme formation continue : 10, autres : 60 (transports, gaz/eau, entretien des bâtiments, organe de révision, matériel de bureau).

## 2. Système de santé fourni par nos dispensaires

Plassac et Valheureux font état d'env. 64'100 consultations (sans les naissances). C'est bien plus (36%) qu'en 2015 (47'000). Notre responsable médicale des deux dispensaires, Dr Kettia Désir, donne deux raisons principales à cette forte augmentation : la première est l'épidémie de grippe qui a sévi durant l'exercice écoulé ; les pointes ont été atteintes durant juin/juillet. L'autre raison est la qualité des soins fournis à Valheureux et Plassac, soins qui sont bien meilleurs que chez les autres prestataires de soins de la région de Petite Rivière et de Verrettes, certains étant même défaillants en 2016. Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution du nombre des consultations dans nos deux dispensaires. Le nombre des consultations (11'000) effectuées dans les cliniques fixes de Calvaire et de Mirault est compris dans ces chiffres. L'offre dans les cliniques fixes est la même que dans les dispensaires, hormis la petite chirurgie et les travaux de laboratoire.

A ces chiffres s'ajoutent, pour 2016, 22'000 consultations hors dispensaires que nos « agents de santé » effectuent dans les campagnes. La priorité est donnée au suivi des enfants. Ils sont mesurés, pesés, vaccinés, vermifugés et reçoivent des vitamines. En cas de suspicion d'une maladie, ils sont envoyés au dispensaire.

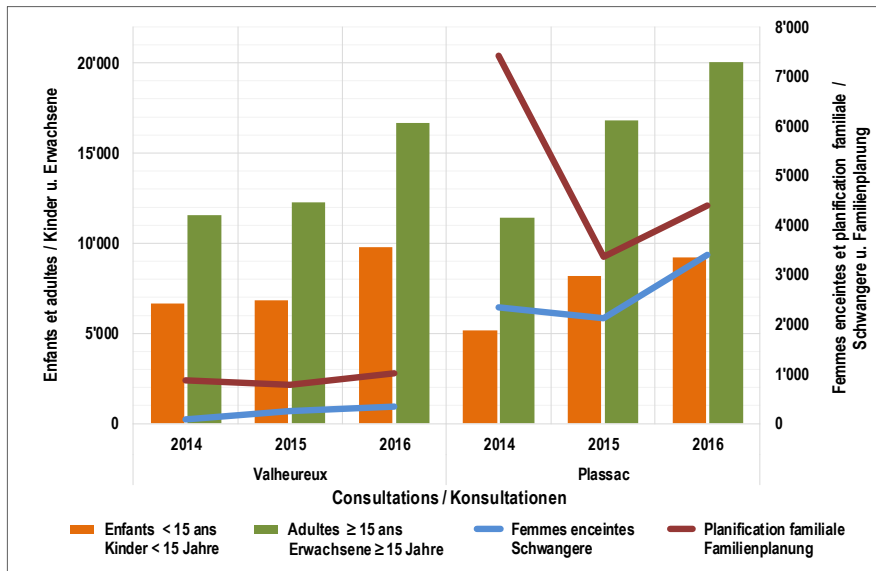
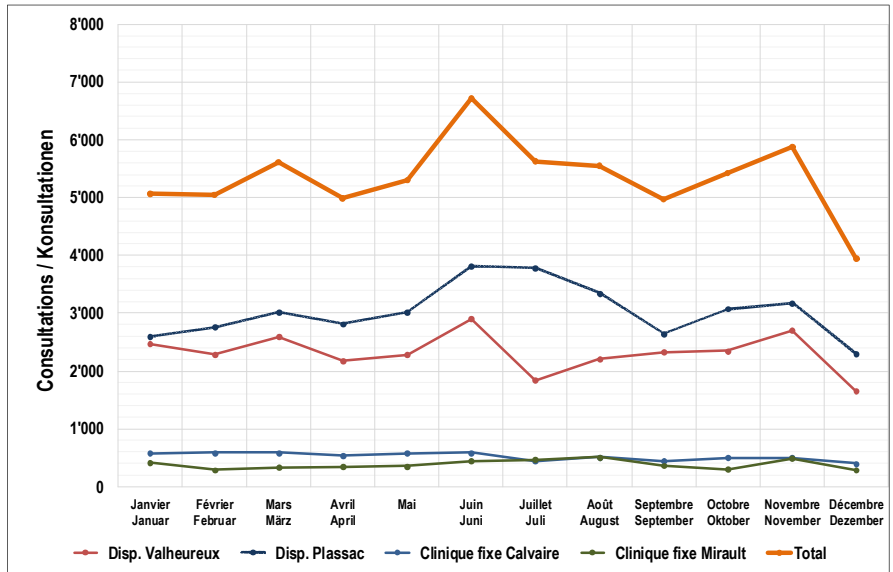
En 2016, 288 nouveau-nés ont vu le jour à la maternité de Plassac (254 en 2015).



Grafique 1. Evolution du nombre de consultations dans les dispensaires de Valheureux et de Plassac 2014-2016.

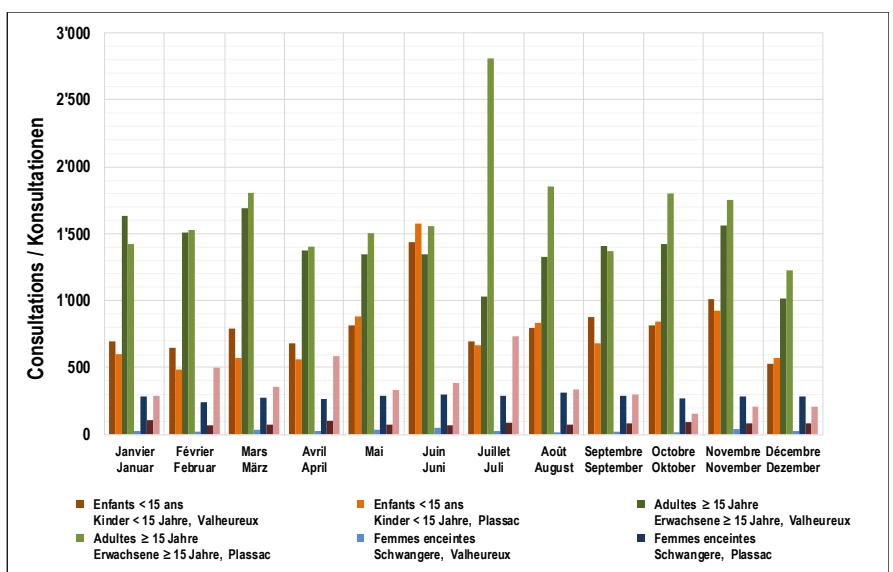
<sup>1</sup> Le présent rapport annuel ne concerne que la FSSH.

**Grafique 2. Evolution du nombre de consultations en 2016 (le nombre des consultations des cliniques fixes de Mirault et de Calvaire est inclus dans ceux de Plassac).**



**Grafique 3. Evolution du nombre des consultations dans les dispensaires de Valheureux et Plassac 2014-2015 en fonction de la catégorie des patients.**

**Grafique 4. Evolution des consultations sur l'année 2016 en fonction de la catégorie des patients.**



### 3. Finances

La FSSH n'a pas d'employé en Suisse. Les frais d'exploitation sont maintenus, à dessein, au minimum. 99,8% de la somme issue de la récolte de dons servent à la réalisation du but premier de la fondation : le système de santé en Haïti. L'argent est directement versé sur un compte bancaire à Saint-Marc (près de Deschapelles). Les seules personnes autorisées à accéder à ce compte sont notre responsable d'exploitation en Haïti ainsi que le président et le délégué du conseil de fondation.

En 2016, nous avons récolté un total de 496 mille CHF. Ce montant n'a pas été suffisant pour couvrir tous les frais courants.

En 2016, les principaux postes de dépenses ont été répartis comme suit (en milliers de CHF) :

Salaires	300
Médicaments	156
Programme de formation continue	10
Autres (transport, gaz/eau, entretien des bâtiments, organe de révision, matériel de bureau)	60
<b>Total</b>	<b>526</b>

### 4. Conclusion et remerciements

Notre engagement en Haïti n'est possible que grâce à de très nombreux dons, petits ou grands, en provenance de Suisse mais aussi de la Principauté du Lichtenstein. Récolter environ 500'000 CHF par année par le biais de dons n'est pas chose évidente. Nous sommes conscients que chaque don versé pour nos projets, signifie, quelque part, un renoncement personnel pour le donateur, la donatrice. Cette solidarité de la part de personnes, nées sous de meilleurs cieux qu'en Haïti, mérite le plus grand des respects et beaucoup de reconnaissance.

Par conséquent, nous remercions chaleureusement toutes nos donatrices et tous nos donateurs pour leur générosité mais également pour leur fidélité et leur loyauté. Nous remercions également toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, lors de diverses actions soutiennent nos projets.

C'est ainsi que nous arrivons à apporter notre soutien dans le domaine des soins en santé primaire à une population d'un des pays le plus pauvre du monde. Le gouvernement d'Haïti, en perpétuelle état de crise et de catastrophe, n'est toujours pas en mesure de mettre en place un système de soins adéquat pour ses ressortissants. Malheureusement, cet Etat reste tributaire de l'aide extérieure. Si nous devions disparaître, ce n'est pas le système étatique corrompu qui en souffrirait mais un grand nombre de citoyens démunis, avec, pour conséquence, de nombreux décès qui pourraient être évités, des situations de handicap et des maladies qui ne sont pas soignées. Reste à savoir si nous trouverions une autre organisation d'entraide prête à reprendre le flambeau.

Le plus grand défi reste le financement de notre engagement. Cette tâche est rendue encore plus difficile par la concurrence toujours croissante de collecte de fonds. Notre mot d'ordre est, si possible que chaque franc récolté soit investi dans nos projets en Haïti, principalement dans les médicaments et les salaires du personnel soignant de nos dispensaires. Toutes les personnes qui travaillent en Suisse le font bénévolement. Aucun don n'est utilisé dans la recherche de fond ou pour la publicité. Nous espérons pouvoir garantir cela dans l'avenir et en tant que petite organisation, nous mettons tout en œuvre pour y parvenir.

Nous sommes fiers de constater que dans l'exercice écoulé, nous sommes parvenus à investir, en ce qui concerne la fondation, 99,8% de la somme récoltée dans nos projets.

Nous remercions tout particulièrement notre association fondatrice, le Jumelage d'hôpitaux d'enfants Bienne-Haïti, pour son soutien. Son engagement désintéressé et ses nombreuses actions contribuent à récolter des fonds pour la fondation afin que nous puissions continuer à apporter les moyens financiers nécessaires à nos projets de soutien d'une partie de la population haïtienne.



Photos 8-10. Les dons récoltés sont utilisés à bon escient Ils financent le système de santé de la population de la vallée de l'Artibonite.

Bienne, le 9 mars 2017

Pour le conseil de fondation Suisse-Santé-Haïti :

Fredy Sidler, président ;  
Ruedi Bürgi, vice-président ;  
Thomas Bachofner, délégué du conseil d'administration ;  
Maurice Fritzsche, médecine ;  
Matthias Gebel, communication ;  
Markus Wittig, finances.

**Adresse pour les dons : association Jumelage d'hôpitaux d'enfants Bienne-Haïti, nouvellement nommée association suisse-santé-haïti, PC 25-14357-3**

*Texte et graphiques : Thomas Bachofner, données statistiques : Dr Kettia Désir, Photos : Thomas Bachofner et Fredy Sidler, traduction française : Nicole Dietschi.*